

liberté immédiate pour patrick et marc

- Patrick et Marc ?** Deux boucs émissaires pour l'école
Deux otages pour la justice.
- Les C.E.S. ?** Des occasions de profit
et donc des lieux d'insécurité.
- L'Ecole ?** Un appareil de dressage pour les futurs exploités
et donc la cause du refus et de la révolte.
- La Prison ?** Le dernier recours quand l'école ne fonctionne plus
L'instrument à faire des coupables. Après coup.
- Alors, Patrick et Marc « coupables » ?
Non. Révoltés
la révolte ne s'emprisonne pas.

AVIS DES ELEVES DU C.E.S. DIDEROT

Pourquoi des actes criminels ? Les jeunes prennent la violence comme un moyen parmi tant d'autres pour s'exprimer. Pour nous, c'est le seul moyen de se FAIRE ENTENDRE par les adultes. Vingt ans de prison est-il le meilleur

moyen de les punir ? NON ! C'est ruiner leur avenir. C'est trop facile d'accuser les jeunes de notre temps. Ce ne sont pas les seuls coupables : il faut aussi demander pourquoi le C.E.S. a flambé comme une torche en huit minutes.

Des élèves du C.E.S. DIDEROT
le 15 février 1973.

IMPOSONS LA SECURITE DANS LES BAHUTS !

S'ILS SONT MORTS, C'EST A CAUSE DE L'ADMINISTRATION.

Des locaux dégueulasses, des matériaux préfabriqués, des conditions de sécurité inexistantes, des extincteurs vides . . . C'était la réalité du C.E.S. Edouard Pailleron.

C'est la réalité dans nos C.E.T. et L.T. Dans nos bahuts, les conditions de sécurité sont les mêmes, non seulement au niveau des bâtiments, mais aussi au niveau des machines.

Peu importe notre sécurité, ce qui compte c'est de construire n'importe comment des C.E.T. champignons pour parquer les fils de travailleurs. PEU IMPORTE LA SECURITE, SEULE LA PRODUCTIVITE COMPTE !

Tout dans notre vie d'élèves de C.E.T. nous le rappelle :

- c'est les vieilles machines sans protection où l'on risque à tout moment de se faire attraper une main, ou de prendre une fraise dans la gueule.
- c'est les postes de soudure où les raccords de tuyaux sont pourris.
- c'est la forte concentration de machines dans les ateliers où les copains du

dessous risquent de prendre un tour sur les tables.

Le critère de base c'est foncer, faire l'apprentissage des cadences pour être rapidement en conditions pour l'usine. Peu important les pots cassés.

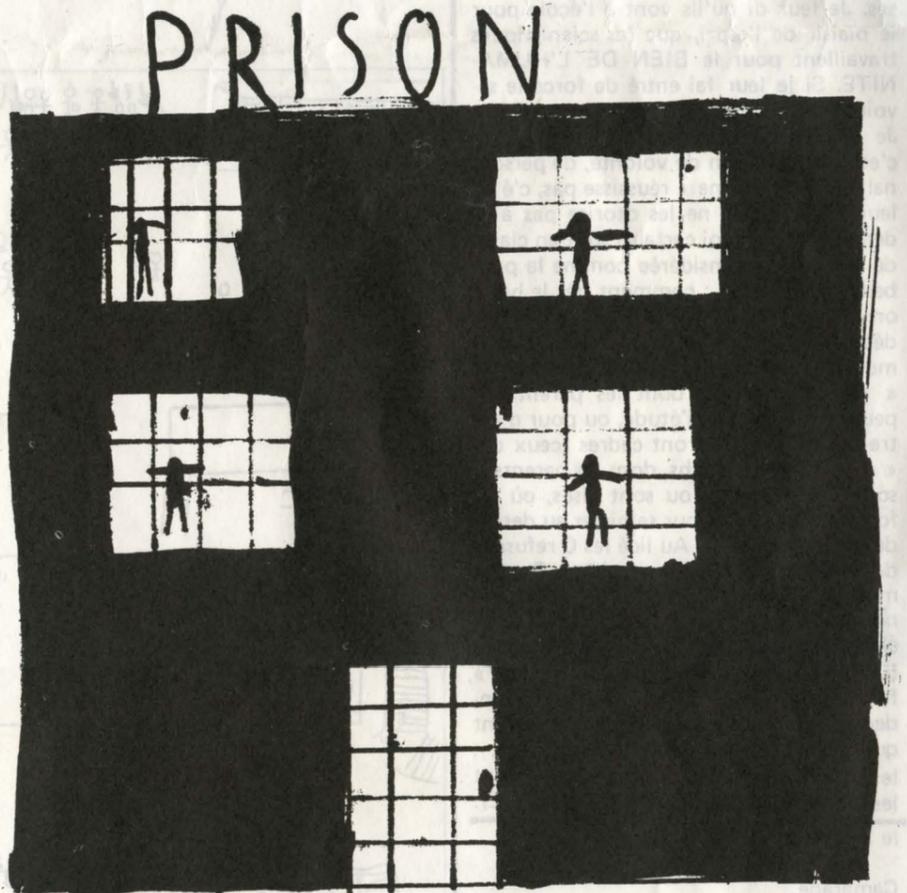
S'ILS ONT BRULÉ LE C.E.S. C'EST A CAUSE DE L'ADMINISTRATION.

La jeunesse des écoles en a marre de cette vie de con qui lui est imposée tous les jours :

Le matin, entrée à 8 heures, se mettre en rang, monter en classe, écouter pendant 8 heures les sermons pour nous abêtir et nous apprendre l'esprit égoïste bourgeois de la compétition, le « sens de la réussite » pour mieux écraser les copains ; la ponctualité, la bonne morale... Quand on sort du bahut, c'est pas fini : on doit faire les devoirs qui ne servent à rien ou si on les fait pas, c'est les brimades (colles, etc.).

Dans nos quartiers, les soirs comme pendant les week-ends, la vie n'existe pas. On n'a pas le droit de se réunir et de vivre entre nous (les flics nettoient la Bastille pour vider les motards).

Entre garçons et filles, on n'a pas de piaule pour faire l'amour. Pas de locaux. Maisons de jeunes fermées. Pas de fric. On est dans la rue et là on se fait tirer



dessus par des patrons de café et des boulangers qui lisent « France-Soir » et « Le Parisien Libéré ».

Et maintenant ça va recommencer. Les journaux pourris, la télé pourrie ne vont pas chercher à comprendre nos problèmes mais vont crier : Mort aux jeunes !

Sur qui rejeter les responsabilités ? Si tous les élèves prenaient leurs rêves pour des réalités, il n'y aurait pas assez des pompiers.

A qui la faute ? A ceux qui répriment ou à ceux qui sont réprimés parce qu'ils sont des élèves « difficiles ».

NOUS SOMMES TOUS DES ELEVES DIFFICILES.

A qui la faute ? Un C.E.S. brûle en 15 minutes. Pourquoi ?

Qui a donné l'ordre de construire ces merdes ? (il y en a paraît-il 3.000 construits de la même façon).

Pourquoi n'y a-t-il pas d'escaliers de secours extérieurs ?

Les élèves ont des accidents tous les jours. A qui la faute ? Dans les écoles, dans les C.E.T., on risque sa peau tous les jours.

- Imposons dans les faits le contrôle de la sécurité.

- Refusons de travailler avec du matériel dangereux et nocif.

- Relevons dans nos bahuts tout ce qui n'est pas conforme aux règles de sécurité. A BAS LES BAHUTS OU LA SECURITE N'EST PAS RESPECTEE EN RAISON DU PROFIT !

A BAS LE RACISME ANTI-JEUNES ! N'ACCEPTONS PLUS D'ETRE DES MORTS EN PUISSANCE !

Ce tract a été rédigé par des élèves du C.E.T. Boinod Tourquetil, et du L.T. Lecourbe et des anciens élèves de Jacquard et Diderot, et Dorian.

si tous les élèves prenaient

JE SUIS UN BON PROF
(tract d'élève)

Je fais 4 heures de français par semaine où je disserte avec conviction sur le caractère d'Andromaque, je fais semblant d'admirer les vertus aristocratiques du passé (l'honneur du C.I.D.). J'apprends aux élèves à bien s'exprimer de façon personnelle, sans clichés ni fautes d'orthographe j'ai mi 16/20 (pas plus, ils ne sont pas des p'ti Hugo) à un élève qui a dit : « mon paradis, c'est de bien travailler afin de me cultiver pour m'élever dans la spiritualité (rémunérée) ». J'ai mi 2/20 au fils d'employé qui a écrit : « mon paradī c'est de gagné beaucoup d'argent, d'avoir beaucoup de fille » en faisant beaucoup de fote d'orthographe.

Je fai entré ces jeûnes esprits dans la culture, je les fais asseoir en rang en fasse de la chère ; ils m'écoutent, je suis heureux : ils apprennent à respéter les VACHES SACRÉES qui en savent plus qu'eux. Je leur corrige leurs fautes d'ortograpes : les patrons n'aiment pas les gens analphabètes, puis je procède à la cérémonie de la distribution des notes où le coeur battant ils attende leur grade, leur prix. Je suis aimé et respété de mes élèves, je ne les punis que s'ils montrent qu'ils ne s'intéressent pas à ce que je di.

Je di aux élèves qu'ils passent au lycée les plus belle années de leur vie : avoir le temps de se cultiver (la bêterave) de 8 h du matin à 8 h du soir, ce n'est pas donné à tout le monde. Je leur di de travailler et d'obéir : plus tard quand ils auront des diplômes, ils pourront contester : « en attendant, écrasé vous » (je leur donne ce conseil amical) **JE SUIS UN BON PROF** j'empêche les élèves de voir que l'école est un instrument de formation des classes. Je leur di qu'ils vont à l'école pour le plaisir de l'espri, que les scientifiques travaillent pour le BIEN DE L'HUMANITÉ. Si je leur fai entré de force le savoir dans la cervelle, c'est pour leur bien. Je leur di que l'essentiel cé de réussir, c'est une question de volonté, de personnalité. Ceux qui ne « réussisse pas, c'é de leur FAUTE. Je ne les otorise pas à se demandé pourquoi certains sont en classe de transition, considérée comme la pou-belle par les prof ; comment dès le lycée on met les élèves dans des filières qui les détermineront toute leur vie : les commerciales seront dactylos (celles qui ne « réussisse pas », dont les parent ne peuvent pas payer d'étude, ou pour d'autre raison. Les C seront cadres (ceux qui « réussisse » en Maths, dont les parents sont « cultivés », ou sont aisés, où les force à travailler « pour se hisser au dessus de la masse », etc.). Au licé les C refusent de frayer avec lé commerciales. En fait mon enseignement sert à faire trouver normal pour les uns et les autres que les élèves des classes d'« élite » sont les futurs chefs des élèves des classes « déchet », futur employés, ouvriers, dactylo, vendeuses, etc. qu'ils pourront utiliser en tant que CHEF et en tant que MALE (ex. : les petits cadres qui utilisent gratuitement les dactilo pour leur PLAISIR DE MALE).

le 26.2.73

Camarade,

Je m'appelle . . . Je suis maître auxiliaire au C.E.S. de . . . à Sarcelles.

Dans ce C.E.S. peut-être plus qu'ailleurs, les problèmes de l'école sont très aigus.

Pour ma part, je suis découragé car les élèves sont en fait inadapés à la forme d'enseignement que je leur donne et j'ai vraiment l'impression d'être là pour les « mater ». La quasi totalité d'entre eux seront, comme leurs parents, des ouvriers. Ils ne s'intéressent pas à mon cours (cours de Maths) et se révoltent contre moi par le chahut, l'absence de travail, l'absence, l'indiscipline. Je suis d'autre part coïncé par les parents qui veulent que je les fasse travailler. J'ai déjà eu deux congés de maladie à cause d'une grande fatigue nerveuse.

Je suis donc par ma position, très conscient que le cas de Patrick est révélateur d'une crise très profonde de l'école qui touche les élèves et leurs professeurs.



Dernière minute : il parait que on va construire une maison de jeunes, sur les ruines du C.E.S. Pailleron ; le C.E.S. serait reconstruit sur l'emplacement des abattoirs de la Vilette,

Paris, le 2 mars 1973

L'école et le lycée m'ont brimée d'une manière scandaleuse.

Ils ont voulu me retirer toute ma personnalité, imagination et création. Maintenant je commence à revivre lentement.

Patrick et Marc ont fait un acte qui aurait pu être formidable. De toutes façons leur révolte est « saine », et ils ont eu un courage que j'admire.

Je veux témoigner pour la défense de tous les Patrick et Marc en puissance.

Je suis actuellement surveillante à l'école privée des soeurs et je vais sans doute devenir jardinière-éducatrice.

Notre fille est en 6ème de C.E.S. Pendant tout le premier trimestre elle a pleuré et demandé à ne pas aller à l'école tant sa peur était grande ; elle avait mal au ventre et vomissait, ce qui nous a conduits à faire venir un médecin qui ordonna des analyses et qui, devant les résultats négatifs a conclu à la fatigue nerveuse. Elle se plaignait de la sévérité des professeurs, de la surveillante générale et de la directrice. Elle disait ne pas pouvoir supporter d'être punie au moindre bavardage et de ne pas avoir de récréations.

A la première et seule réunion organisée par la directrice pour l'ensemble des 6ème, parents d'élèves et professeurs, à la fin du mois d'octobre, il nous a été dit que les 6ème étaient particulièrement dures et que les enfants étaient nerveux et agressifs, les parents devaient donc renforcer la discipline à la maison. La directrice a annoncé qu'elle avait décidé de ne pas donner de récréations en expliquant qu'elle n'avait pas assez de surveillants et que l'état d'encombrement de la cour ne les permettait pas.

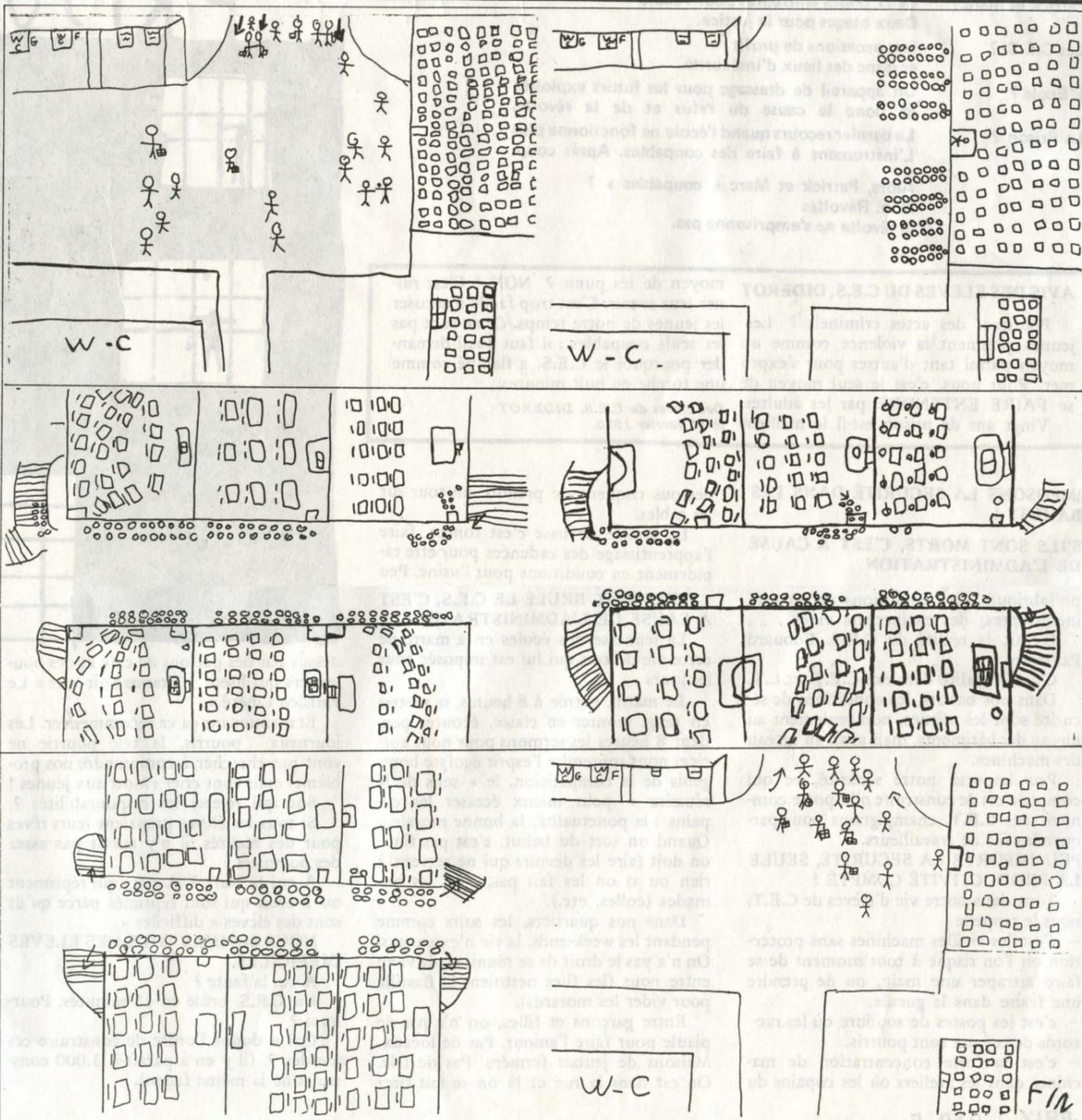
Quelque temps plus tard Eve est rentrée avec une punition collective à 6 pour retard sur les rangs ; les enfants ont reconnu qu'ils bavardaient et qu'ils ont eu un instant de retard. Très surpris, croyant que les retenues avaient été supprimées, nous nous sommes renseignés et nous avons appris qu'elles continuaient d'exister dans certains établissements scolaires.

Plusieurs incidents se sont produits montrant l'état de nervosité des enfants : boussculades accompagnées de coups et d'accidents.

Nous avons essayé avec d'autres parents d'élèves d'obtenir au moins une récréation, mais en vain.

Juste avant Noël le feu a pris dans un bâtiment neuf préfabriqué, les enfants ont été évacués. En allant chercher notre fille, nous l'avons trouvée surexcitée, en nous voyant, elle a sauté en criant : mon rêve s'est réalisé, l'école a brûlé.

Nous considérons donc qu'un enfant placé dans un climat psychologique tel puisse arriver à mettre le feu à son école et qu'on ne doit pas le tenir pour responsable de son acte.



leurs rêves pour des réalités



On a même reçu ça ...
Lettre adressée à Monsieur PLEVEN
et à Monsieur FONTANET.

Monsieur le Ministre,

Il me souvient qu'un soir d'août 1943, après une longue journée de travail au camp de Natzweiler-Struthof, j'avais ramené sur mon dos, jusqu'à notre baraquement, un vieil homme, un Lyonnais, hébété de souffrance, ivre de coups et de tortures. Un, parmi tant d'autres ! Dans la nuit qui suivit, il se pendit, allongé sur son lit, sans bruit, pour ne pas retrouver le lendemain, l'infamante journée qu'il venait de vivre. Ses gardiens, ses bourreaux, n'avaient fait qu'appliquer les consignes : ils obéissaient, ils ne savaient pas ! Ce fut, du moins, leur justification lors de leur procès. Leur conscience ne leur reprochait rien.

1971 - un enfant est mort, 10 ans, qui s'est tué un matin d'octobre pour ne pas retrouver à son école l'insupportable climat tissé contre lui pour une très petite faute que des adultes, par leur sottise l'avaient contraint à commettre. Les adultes qui ont montré plus de rigueur à l'égard d'un enfant que contre eux-mêmes et que leur conscience ne trouble pas. J'ai su, depuis, que deux fillettes s'étaient pendues, qu'une troisième avait, chez elle ouvert le gaz. A cause de l'école !

Un autre enfant, les journaux en ont parlé à l'époque, est resté dix jours dans le coma. Une touffe de cheveux arrachée par son maître. Il était hémophile.

Et tant d'autres suicides d'enfants mis sur le compte d'accidents, et qu'on veut ignorer. Pour la défense de l'école laïque ! Cette école sans âme, sans amour, qui n'est autre chose qu'un centre de dressage pour « petits d'hommes », drame quotidien que les parents ignorent.

Mais, devant ces tragédies, d'autant plus émouvantes que les victimes, des enfants, sont totalement innocentes, que fait-on ? Rien . . . Ou plutôt si ! On insulte les parents, on les accuse. Le syndicat est là qui protège les véritables coupables, et rejette abominablement la faute sur ceux qui ont été atrocement blessés dans leur chair, qui restent crucifiés dans leur souffrance, et qui ne s'en remettent jamais. Je le sais, je suis parmi ceux-ci ! Comme je sais la loi du silence qui leur est opposée, puis imposée, et les pressions qu'ils subissent pour les obliger, et à partir de quels arguments, à se taire, et à accepter.

Mais rien, ni personne, ne me fera taire, jamais.

J'exige, au nom de cette justice qui est le droit de chaque Français que l'enquête ouverte à la suite de la plainte que nous avons dû déposer auprès du Tribunal de Grande instance, puisque l'Education Nationale n'avait pas jugé bon de s'y intéresser, enquête commencée mais interrompue (après quelle intervention ?) soit menée jusqu'à son terme qui fera éclater la vérité, même si celle-ci doit desservir les intérêts partisans.

LYCÉE TECHNIQUE ET COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ROUTE DE CORBEIL,
91 - BRÉTIGNY-SUR-ORGE

TÉL. : 490-54-81 ET 57-01

Je tiens par la présente à venir vous tenir au courant de certains faits et gestes de votre fils.

Je voulais vous entretenir avant les vacances de Pâques, mettant ces différents incidents sur le compte de la fatigue j'ai cru bon d'attendre le retour de vacances pour vous narrer la tenue de votre garçon chez nous.

Nous en sommes je crois au 4ème ou 5ème jeudi où votre garçon, libre de ses actes durant l'après-midi, « oublie » de rentrer dîner le soir à 18 h 40, et arrive au lycée entre 20 h 30 et 21 h. Où passe-t-il son temps ? Je n'ai jusqu'à aujourd'hui obtenu aucune réponse valable. Il m'arrive de me trouver dans Brétigny (et cela fort peu souvent hélas) durant ces temps de liberté, et je vous avoue bien sincèrement que je vois très souvent votre fils errer, mais qu'à partir de 18 h 30 . . . ou encore les samedis et dimanches, alors

là on ne le trouve plus seul : en galante compagnie bien évidemment, et l'on vient même aux portes de l'établissement faire son petit numéro : quant aux samedis et aux dimanches (le soir en particulier), mieux vaut ne pas en parler.

Je conçois qu'à 18 ans il soit normal de s'accorder quelques libertinages mais pas au point de gêner une collectivité et de se moquer du personnel responsable. Je pense aussi que sa décoration capillaire à son retour de vacances est également une marque de cette liberté.

Personnellement je n'apprécie pas cela, la responsabilité de l'établissement et en premier lieu celle de Monsieur le Proviseur étant engagée, je serais heureux que :

— d'une part vous m'accordiez une réponse à la présente,

— d'autre part vous fassiez part à votre fils de cette lettre,

— et enfin en dernier lieu je tiens à vous informer que si votre garçon poursuit son attitude désinvolte, je serais obligé de l'exclure de notre internat. Il vous appartiendra de lui trouver un logement en ville.

Je regrette pareille missive, mais il était de mon devoir de vous tenir la présente : il est urgent de prendre certaines mesures envers des jeunes gens ne voulant admettre que ce que bon leur semble.

Le Surveillant général.

il n'y a pas de lycée sans feu

L'ECOLE IDEALE

Je ne conçois qu'une seule possibilité pour une école idéale. Cette école devrait être une école d'autodiscipline avec des professeurs ne nous accablant pas de devoirs, de devoirs surveillés, d'interrogations écrites, de retenues le jeudi après-midi, j'aurais d'autres arguments à vous proposer, mais je ne veux pas les citer.

Je ne conçois pas du tout une école sous le régime militaire comme à Brétigny dont l'Etat-major est l'administration, le général : le proviseur, les colonels : les surveillants généraux, les sergents : les professeurs, les caporaux : les surveillants et enfin nous pauvres soldats, que faisons-nous dans une administration où nous n'avons pas droit à la parole ?

Je prétends qu'une école est vraiment idéale sans tous ces messieurs inutiles. Je préfère donc qu'une discussion soit faite au sujet d'un cours avec les élèves dans un auditorium aidés de conseillers et non de professeurs.

REVE D'ELEVE (6ème)

Mon histoire est cauchemar que j'ai rêvé.

Après une longue, longue journée fatigante, je me mis au lit après manger. Et cette nuit-là j'ai fait un cauchemar. Je rêvais que j'étais dans la cour du lycée et que nous allions faire en rentrant une leçon de géographie. La veille le professeur nous avait dit, « apportez chacun un couteau » on ne savait pas pourquoi. En rentrant elle nous dit « prenez votre couteau et égorguez votre voisine ». En entendant cela on poussa des cris de terreur. Puis voyant que nous ne voulions pas le faire, elle le fit elle-même.

Mais une de nos camarades réussit à s'enfuir pour prévenir la directrice et si possible la police. Comprenant qu'elle était prise elle égorga la dernière, c'est-à-dire celle qui avait prévenu la directrice. Voyant cela, la directrice s'évanouit. Mais cela ne changeait rien. On était mort. Et je me réveillai en sursaut.

(Règlement intérieur des écoles maternelles de GRIGNY (91) :

(....)

— veillez à ce qu'il n'apporte en classe aucun objet dangereux (couteau, rasoir,

il n'y aurait pas assez des pompiers

Vive les vacances
Plus de pénitences
Les cahiers au feu
Les profs au milieu

Un autre encore, le petit Thierry, dont on a parlé dernièrement, pour qui l'école cette « grande famille », n'a rien fait tant qu'il en était temps, sinon pour déclarer « après », par la voix de son directeur, qu'il s'agissait d'une erreur d'appréciation de l'enfant dans l'emploi de produits dangereux. Un simulacre quoi ! Et on a la conscience en paix.

La Jeunesse Scolaire Française n'appartient, ne peut appartenir à aucun groupement politique quel qu'il soit. Il n'est donné à aucun gouvernement, quel qu'il soit, ou à l'un de ses représentants, d'enterrer la marche de la justice.

La Nation est, seule, responsable de ces jeunes. Elle a le devoir de les protéger.

Tout autre comportement ne saurait être que lacheté ou forfaiture.

Croyez, Monsieur le Ministre, à ma haute considération.

18 décembre 1972,
Yves LE TAC,

*L'école est révoltante
(mais pas ignifugée)*

CHANSON SUR L'ECOLE

Ab ! si l'école n'existait pas
Les enfants ne s'embêteraient pas
Nous serions contents
De rester au lit longtemps
Nous serions heureux
De faire des jeux
Nous ferions la grasse-matinée
Au lieu de nous emmerder
Ab ! si l'école n'existait pas
Les enfants ne s'embêteraient pas

Ab ! si l'école n'existe pas
Les enfants ne s'embêteraient pas
A l'école nous nous emmerdons
Comme si nous étions en prison
Pendant la grammaire
Nous pensons à nos grand'mères
Pendant les mathématiques
Nous regardons les moustiques
Ab si l'école n'existe pas
Les enfants ne s'embêteraient pas

(élève de 6ème)

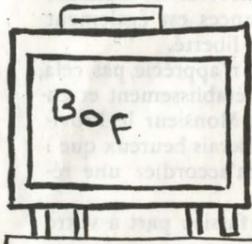


- chef, on a trouvé 2 responsables

2 jeunes

- bon travail, Messieurs!

SILEPENCE



Votre appel laisse d'autant moins indifférent que le Lycée mixte d'Annemasse a été le lieu de quatre tentatives « criminelles ». Février 72, explosion étouffée, une seconde plus tard, souffle une cloison, feu au bureau des surveillants généraux, puis au Secrétariat du Proviseur. Ces tentatives révélaient (allumage retard à double pile) une technicité certaine dont on a gratifié des élèves de quatrième. A Annemasse, comme ailleurs, une situation de guerre existe entre enseignants et éliminateurs.

Ceux qui combattent s'attendent à subir les lois de la guerre. La répétition laisse largement supposer qu'ils ne sont pas repentants.

La défense se basera sur la clémence utile et la sévérité dangereuse, l'absence de droit à être sévère, l'absence de tri justifié, l'absence de croyance à la société attaquée.

Un professeur né en 1911 (mis à pied par Vichy)

APPEL POUR LA DEFENSE ET LA LIBERATION DE PATRICK ET MARC

Le 6 février 1973, 2 élèves de 4ème, Patrick et Marc, ont tenté de mettre le feu au C.E.S. de la rue Pailleron. On tente aujourd'hui de détourner sur eux toutes les responsabilités : incendiaires, criminelles, on veut voir en eux la seule cause de l'incendie.

L'INCENDIE POSE LE PROBLEME DE LA SECURITE L'ACTE DE PATRICK ET MARC POSE CELUI DE L'ECOLE

Le rôle de l'école est de dépister les 30 % d'élèves dits « normaux », et les 70 % de « retardés », « inadaptés », (futurs chômeurs, O.S., employés, etc.). Tous, à des titres divers, l'école les brise, elle sélectionne pour reproduire une société qui n'est qu'oppression, ennui et manque d'amour.

Cela, Patrick et Marc le sentaient bien; mettre le feu c'est leur révolte. Cette révolte est présente dans toutes les écoles, sous des formes diverses (résistance passive, chahuts, sabotage et destruction de matériel, vols, fugues, bagarres, toxicomanies).

Quand cette révolte et ce désespoir se sont exprimés par les suicides par le feu, notre société s'est hypocritement apitoyée. Aujourd'hui, se sentant menacée par l'incendie, elle traite en criminels deux jeunes de 15 ans. Elle les parque dans ses prisons comme ils étaient parqués hier dans les classes-dépotoirs que sont certaines classes de C.E.S.

La télévision, la radio et la presse accusent : « Ce sont des dévoyés ». Nous, nous affirmons : « Ce sont des révoltés ».

SOLIDAIRES DE LA REVOLTE FACE A L'ECOLE, nous nous engageons

- Nous exigeons la libération immédiate de Patrick et Marc accusés d'avoir incendié le C.E.C. Pailleron
 - Nous demandons qu'un verdict de non-lieu soit rendu à l'égard de Patrick et Marc car les véritables responsables sont l'Etat du profit, les ministres de l'Education Nationale, les responsables administratifs et les constructeurs.
- nous récusons les conclusions de l'enquête

« Pas de « matons », donc. Mais, pourtant, un « mitard », où sont enfermés — pour une période qui, toutefois, ne peut excéder quatre jours — les récalcitrants, les mauvaises têtes. La sanction, il est vrai, est prise le plus rarement possible : une vingtaine de fois en six mois. Il n'est pas moins vrai qu'elle existe et, ce qui compte davantage, qu'elle entraîne un transfert dans la 3^e division de Fresnes. Où règne, cette fois, l'Administration pénitentiaire... »

Michel Legris (« L'Express »)

« Six mille garçons et filles sont incarcérés chaque année; c'est ainsi qu'il y a deux ans, le Centre d'observation des mineurs de Fresnes était devenu le « pourrissoir » dénoncé par tous. Cent vingt garçons y étaient entassés, à trois ou quatre par cellule, pas de mesure éducative sérieuse possible, promiscuité, homosexualité... Maintenant, certes, les choses ont changé. On ne compte plus qu'une quarantaine de jeunes détenus. Mieux : tout un étage est vide. Mais, comme le souligne un éducateur : « En dénonçant le scandale, nous n'avons fait que déplacer le problème. Désormais on les envoie tous à Fleury-Mérogis, et ce n'est pas mieux... »

« Dans cette prison ultra-moderne, orgueil du ministère de la Justice, les mineurs sont brusquement plongés, à leur première incarcération, dans le monde absurde de l'administration pénitentiaire, version « mécanisée ». Sans encadrement éducatif ou psychologique, sans réelle formation professionnelle. L'isolement, la solitude y sont tels qu'à Fleury, le nombre des suicides bat tous les records dans le quartier des mineurs. »

acques Buob dans « Le Figaro »

Si on brûlait notre C.E.S., on nous mettrait dans un autre.

Mais, s'il y a eu 20 victimes, c'est parce que le C.E.S., construit en matières inflammables, a brûlé en quelques minutes et s'est écroulé en interdisant toute évacuation. Patrick et Marc ont tenté de mettre le feu dans une classe. Ils ont peut-être à l'origine de l'incendie, mais pas responsables de la mort des victimes.

à susciter, rassembler, publier les témoignages expliquant comment l'école engendre de telles conduites.

Nous appelons les écoliers, lycéens, enseignants et tous ceux que l'école a brimés, à témoigner sur l'école qui produit « l'individu normal » (le citoyen bien-pensant et bien-votant, la machine à produire et à consommer) et le « délinquant, criminel ou fou » (celui qui échoue).

Nous utiliserons ces témoignages pour la défense de Patrick, Marc et leurs camarades devant l'opinion publique et la justice, et pour la défense de tous les Patrick et Marc en puissance.

NOUS EXIGEONS LA LIBERATION DE PATRICK ET MARC.

La prison, c'est l'usine de « récupération » des déchets scolaires. Au 1.1.71, sur 29.549 détenus, 27.452 étaient illettrés ou avaient un niveau d'instruction primaire.

Chaque année il passe 70.000 personnes par les prisons (détention préventive).

menée par l'Etat qui accuse les constructeurs, « oubliant » que c'est lui qui a agréé le procédé et autorisé la construction.

Nom Adresse
Signature :

(envoyer en double aux avocats et au Juge, au Palais de Justice de Paris).

Extrait du règlement intérieur des maternelles de Grigny (91) :

« Les parents sont invités à venir recueillir leurs enfants aux heures précises de sortie. (...) »

Des négligences dans le recueil des enfants imposeraient à Mesdames les Directrices l'obligation d'appliquer le règlement dans toute sa rigueur : l'enfant « oublié » sera confié au commissaire de police. »

Un feu fatal dans les ténèbres
Comme un pas dans la poussière
Un feu vocal et capital
Qui criait par dessus les toits

Au feu la mort

Ce feu prenait dans la chair
Ce feu s'en prenait aux chaînes
Aux chaînes et aux murs
Aux baillons aux serrures.

Paul Eluard.

LETRE AU JUGE D'INSTRUCTION

Patrick et Marc, soupçonnés d'avoir mis le feu au C.E.S. Pailleron, sont actuellement emprisonnés à Fresnes et risquent plusieurs années de prison.

Nous demandons qu'ils soient soustraits à l'influence du régime carcéral que tout le monde sait néfaste. Pourquoi ?

— En prison, on s'abîme, et cela ne donne aucune chance de salut, bien au contraire. Que seront ces adolescents devenus adultes quand ils sortiront de prison ?

— Il y a doute sur leurs intentions réelles, car ils ignoraient la présence des enfants dans le C.E.S.

— Ils ignoraient les conséquences catastrophiques de leur geste : on ne peut l'assimiler à un fait de droit pénal, parce qu'il ne pouvait venir à l'idée d'un jeune que le C.E.S. brûlerait en quelques minutes.

— Tant que l'enquête technique sur l'origine et la rapidité de l'incendie n'est pas terminée et que la responsabilité des personnes qu'elle met en cause reste non déterminée, il n'est pas admissible qu'on punisse les gamins, car il y a deux procès à mener de front, celui des jeunes et celui des responsables de la construction du C.E.S., ou bien il y a un non-lieu pour tout le monde : il ne doit pas y avoir deux justices.

Il y a deux enfants à sauver.

(des habitants du quartier)

même ignifugée
l'école est révoltante

Ce « journal » a été réalisé par des militants du Mouvement de Libération de l'Ecole, de Renovation Syndicale, du Manifeste pour la libération de Patrick et Marc et tous ceux qui ont écrit leurs témoignages.

Nous refusons de réduire l'affaire du C.E.S. Pailleron à un fait divers tragique. Ce journal veut témoigner contre le silence de la grande presse sur la révolte des jeunes dans les C.E.S. et les C.E.T. Que faire de plus ?

• Adresser au juge Sablayrolles, ou par l'intermédiaire des avocats, des pétitions pour la libération de Patrick et Marc (encart dans le journal).

• Diffuser et afficher ce journal-partout (inutile de le garder en conserve entre militants convaincus !)

Mais surtout

• Rédiger, vous-mêmes, les journaux, les tracts qui exigeraient la liberté immédiate et diront ce qui se passe vraiment dans les écoles, C.E.S., C.E.T. ou lycées.

• Organiser d'autres actions, envoyer les témoignages, textes, affiches, projets, pour préparer brochures, livres, films...

Pour le courrier : Liberté Immédiate, 73, rue Buffon, Paris 5ème (Une permanence fonctionne le mercredi de 18 à 20 heures)

Pour l'argent (ce journal et tout ce qui se prépare) : Odile CALLIER, 8-10, rue Charles V, Paris 4ème.

Impr. Edit. GERMINAL - Paris

INFORMATIONS SUR L'INCENDIE DU C.E.S., RECUEILLIES PAR DES HABITANTS DU QUARTIER.

De nombreux témoignages ont été recueillis sur l'extension de l'incendie.

Il a pris à l'entresol, dans les salles de permanence. Il a été vu de l'immeuble au coin de la rue Manin, et des H.L.M. Au début la flamme était bleutée, mais elle a grandi, est devenue jaune, dégageant une forte fumée noire.

Des H.L.M., des gens ont crié à un professeur qui faisait cours au 3ème étage, à droite en regardant le C.E.S. Il a passé la tête à la fenêtre, a vu le feu, est sorti avec ses élèves.

Le feu s'est étendu à l'entresol : un foyer est apparu au milieu, puis un à droite ; un autre est apparu au 2ème étage, face au lycée Bergson. Puis le feu s'est étendu partout.

Alors les lumières se sont éteintes, à 19 h 45 (l'horloge s'est arrêtée à cette heure).

Entre la découverte du feu et l'extinction de la lumière il s'est écoulé au plus cinq minutes.

Les cloisons du C.E.S. étaient composées de deux plaques d'aggloméré, de 4 cm d'épaisseur, séparées par 7 cm de vide. Sous l'action du feu, ces plaques dégagent un gaz. Quand elles sont traitées contre le feu (ignifugées), ce gaz étouffe le feu. Mais l'effet du traitement disparaît en un an ou dix-huit mois, et alors le gaz dégagé active le feu. Les cloisons étaient sans doute très combustibles.

DES VIDES ACTIVANT LE FEU

En plus des cloisons creuses, il y avait des vides entre les plafonds et les faux-plafonds. On les voit sur les restes du C.E.S. Les cloisons ne montaient que jusqu'aux faux-plafonds si bien que tous ces vides communiquaient entre eux à un même étage. Des spécialistes du feu anglais disent que « ces vides jouent le rôle de cheminées horizontales à travers lesquelles le feu peut se propager jusqu'à 100 km/h », si bien que les compagnies d'assurances anglaises ont exigé la pose de cloisons métalliques entre ces vides. Du bâtiment, on peut dire que c'était une multitude de cheminées à tirage rapide.

La conception même du bâtiment peut expliquer la rapide propagation du feu et le danger reste dans tous les bâtiments construits sur le même type.

Mais est-ce suffisant pour expliquer l'apparition des différents foyers ?

UN CHATEAU DE CARTES

Le C.E.S. s'est effondré 20 minutes plus tard, vers l'intérieur, alors qu'il aurait dû tenir 1 h 1/2. L'armature d'acier portée à haute température, a sans doute perdu toute résistance et s'est effondrée dans le grand vide du hall. D'autant que les glissements de terrain avaient peut-être endommagé les fondations.

De nombreux témoins ont vu que pour édifier le C.E.S., on construisait toujours en même temps les parties opposées de l'ouvrage. Pourquoi, sinon parce que l'équilibre du bâtiment risquait d'être instable ?

Le C.E.S. s'est effondré en quelques minutes, comme un château de cartes.

PAS DE CONDITION DE SECURITE

Pourquoi les portes des escaliers donnant sur les cours étaient-elles bloquées ? Une fois le hall en feu, on ne pouvait plus s'échapper que par les fenêtres, en attendant les secours du dehors.

L'ORIGINE BIZARRE DE L'INCENDIE

La police a affirmé que Patrick avait mis le feu à deux litres de White spirit versés dans une corbeille à papiers. Aucun témoins n'a vu si Patrick avait réussi.

Pourquoi les travaux de déblaiement ont-ils été faits si vite, à la pelleuse, détruisant par là-même les traces de la salle de permanence ?

école } oppression
armée }
prison } répression